

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA REUNION

Du 17 MARS 2017

Le Conseil Municipal de la Commune de CLUIS s'est réuni le vendredi 17 mars 2017 à 20 heures, Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Claude MINET, Maire.

Présents : Mmes MM. MINET, BALLEREAU, VINCENT, GORGES, CHAVENAUD, FRADET, LADANT, GUILLAUME, PARSAT.

a été nommé secrétaire : Monsieur FRADET Olivier

Après approbation du procès verbal de la séance précédente, l'ordre du jour est abordé.

Monsieur le Maire ouvre la séance en annonçant qu'il convient de rajouter dans l'ordre du jour : Fonds Solidarité Logement - Prise en charge d'une dépense investissement avant le vote du budget primitif 2017 - Budget Principal -.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

- Budget Principal - COMMUNE

En section de fonctionnement

Recettes - titres émis	956 034.00 €
Dépenses - mandats émis	768 470.30 €
Résultat 2016	187 563.70 €
Résultat antérieur reporté	97 252.48 €
Résultat de clôture	284 816.18 €

En section d'investissement

Recettes - titres émis	368 749.13 €
Dépenses - mandats émis	267 470.13 €
Résultat 2016	101 279.00 €
Résultat antérieur reporté	- 41 960.17 €
Résultat de clôture	59 318.83 €

- Service Assainissement

En section de fonctionnement

Recettes - titres émis	92 155.81 €
Dépenses - mandats émis	100 733.92 €
Résultat 2016	- 8 578.11 €
Résultat antérieur reporté	22 134.46 €
Résultat de clôture	13 556.35 €

En section d'investissement

Recettes - titres émis	23 695.14 €
Dépenses - mandats émis	10 818.89 €
Résultat 2016	12 876.25 €
Résultat antérieur reporté	87 766.95 €
Résultat de clôture	100 643.20 €

- Lotissement

En section de Fonctionnement

Dépenses - mandats émis	0 €
Recettes - titres émis	0 €
Résultat 2016	0 €
Résultat antérieur reporté	7 702.67 €
Résultat de clôture	7 702.67 €

En section d'Investissement

Dépenses - mandats émis	0 €
Recettes - titres émis	0 €
Résultat 2016	0 €
Résultat antérieur report	1 092.54 €
Résultat de clôture	1 092.54 €

- Chaufferie Bois

En section de fonctionnement

Recettes - titres émis	0€
Dépenses - mandats émis	0 €
Résultat 2016	0 €
Résultat de clôture	0 €

En section d'investissement

Recettes - titres émis	2 880.00 €
Dépenses - mandats émis	79 845.23 €
Résultat 2016	- 76 965.23 €
Résultat de clôture	- 76 965.23 €

Ils sont tous adoptés à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS

Budget Principal - Commune

Vu les résultats figurant au Compte Administratif de l'exercice 2016,

Fonctionnement - Résultat de clôture		284 816.18 €
Investissement - Résultat de clôture		59 318.83 €
Restes à réaliser	Dépenses	834 944 €
	Recettes	628 393 €
	Solde	- 206 551 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Compte 1068 -	147 232.17 €
Compte 001 - Excédent d'investissement	59 318.83 €
Compte 002 - Excédent de fonctionnement	137 584.01 €

Service Assainissement

Vu les résultats figurant au Compte Administratif de l'exercice 2016,

Fonctionnement - Résultat de clôture		13 556.35 €
Investissement - Résultat de clôture		100 643.20 €
Restes à réaliser	Dépenses	100 000 €
	Recettes	0. €
	Solde	100 000 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Article 1068 - Autres réserves	0 €
Article 001 - Excédent d'investissement	100 643.20 €
Article 002 - Excédent de fonctionnement	13 556.35 €

Chaufferie Bois

Vu les résultats figurant au Compte Administratif de l'exercice 2016,

Fonctionnement - Résultat de clôture	0 €	
Investissement - Résultat de clôture	- 76 965.23 €	
Restes à réaliser	Dépenses	270 000 €
	Recettes	335 000 €
	Solde	65 000 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Article 001 - Déficit d'investissement 76 965.23 €

COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE-SERVICE ASSAINISSEMENT- LOTISSEMENT- CHAUFFERIE BOIS

Ils retracent à l'identique les données chiffrées des comptes administratifs et sont également adoptés à l'unanimité.

VOTE DES TAUX 2017

Un accord de principe est pris pour un vote sans augmentation, soit : Taxe d'habitation = 17.06 Taxe Foncière (bâti) = 12.86 - Taxe Foncière (non bâti) = 33.52 - CFE = 22.55.

VALIDATION CIRCUITS DE RANDONNEE

Vu l'évolution de la pratique de la randonnée, la Commune souhaite procéder à l'inscription de nouveaux chemins ruraux et de voies communales au plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et demande son actualisation en découlant.

ACQUISITION TERRAINS M. et Mme BERGER Marc

Le Conseil Municipal approuve l'acquisition des terrains situés à « La Grande Justice » et décide de prendre en charge tous les frais résultant de cette transaction.

FONDS SOLIDARITE LOGEMENT 2017

Ce dispositif de solidarité, piloté par le Conseil Général, permet à chaque Commune de faire bénéficier ses concitoyens d'un ensemble de moyens, d'actions, d'accompagnements, favorisant leur accès ou leur maintien dans leur logement.

La Commune accepte de maintenir sa participation à celle de l'année passée (1.66 € par résidence principale) soit **801.78 €** (483 résidences principales - Source INSEE RP 2013).

PRISE EN CHARGE DEPENSE INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET PRINCIPAL -

Le Conseil Municipal autorise le Maire à mandater une dépense d'investissement dans la limite des crédits repris, avant le vote du budget primitif de 2017, à savoir Chapitre 20 - article 2031 : 27. 255.60 €.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal les décisions prises dans le cadre des délégations de pouvoir qu'il a reçues :

- Exercice du droit de préemption urbain : décision de renonciation pour le dossier :
 - GENTAL concernant les biens situés « La Preugne » et « 11 Chemin de Puy d'Auzon ».
- Décision concernant un avenant au marché :
 - Construction aire stockage des boues à la Station d'Épuration
 - Avenant n° 2 - portant le montant de la maîtrise d'œuvre à 15 643.80 € TTC (+ 214.20 € TTC)

Informations diverses :

- Rénovation Foyer Rural : Suite à la présentation du nouveau projet, quelques modifications sont à y apporter ; par ailleurs, un détail chiffré sera demandé.
- Demandes de subventions : Le Conseil Municipal n'a pas donné suite à la demande de subvention formulée par l'ADMR mais décide d'allouer la somme de 100 € à la Prévention Routière.
- Avancées du projet éolien CLUIS et MAILLET:
Suite au dépôt en Préfecture de la demande d'autorisation pour la construction d'un parc éolien de 5 machines et après un premier examen par les services instructeurs, une sortie supplémentaire de terrain pour étudier les chiroptères en septembre est demandée.
- Conseil d'Ecole : 90 élèves sont comptabilisés pour la rentrée prochaine. La sortie « piscine » (10 séances) va débuter le 20 mars. Suite au partenariat Basket/Ecole, une participation de la commune sera sollicitée.
- Gymnase : M. GORGES communique que le diagnostic « Isolation » est élaboré.
- Suite au souhait émis d'accueillir un concert dans le cadre du festival Pierres qui chantent en vallée Noire, la Commune de CLUIS a été choisie. Il aura lieu le vendredi 30 juin. Une réunion courant mai est prévue afin de faire le point sur sa programmation.
- Chasse aux Œufs : elle aura lieu le 15 avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.